

## LE RÉSEAU ALPIN DE LA FORÊT DE MONTAGNE

**Porteur :**  
**URACOF Rhône-Alpes  
et PACA**

**Coût total du projet :**  
827 234 € HT

**Montant FEDER :**  
330 150 €

**Autres financements :**  
Régions : 324 815 €

La valorisation des ressources forestières et le développement de la filière bois constituent des priorités pour les partenaires du Massif des Alpes. Pour 2007-2013, ils ont adopté une stratégie forestière alpine basée sur trois axes de travail :

- Développement du bois construction,
- Développement du bois énergie,
- Mobilisation des bois en zone de montagne par débardage au câble.

Le POIA a apporté une aide financière à la mise en œuvre des actions concernant le développement du bois énergie. Il intervient également sur la coordination de cette stratégie, à travers le soutien au Réseau Alpin de la Forêt de Montagne. Réunissant des collectivités, représen-

tants de l'Etat, accompagnateurs techniques et tous les territoires maîtres d'ouvrage, ce réseau est garant de l'approche territoriale d'une stratégie qui vise avant tout à soutenir des projets territoriaux, ayant un caractère opérationnel et s'intégrant dans une stratégie de développement local.

Sa mission est de créer du lien et des échanges entre ces acteurs, de faire remonter les besoins et d'apporter un appui pour l'émergence et l'accompagnement de projets forestiers à l'échelle locale. Il favorise l'insertion des enjeux forestiers dans les politiques territoriales, tout en garantissant le lien avec les orientations de la stratégie interrégionale sur chacun des trois thèmes prioritaires.

### Les partenaires du réseau

Au regard des enjeux liés à la valorisation de la forêt de montagne, il est apparu nécessaire de mettre en place une gouvernance spécifique pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine, c'est-à-dire coordonner la stratégie, veiller à ce que les projets soutenus soient en accord avec ses objectifs et en suivre l'avancement. Cette volonté s'est concrétisée en 2007 par la création du groupe de travail-forêt filière-bois, composé des membres volontaires du Comité de Massif et des financeurs des deux programmes alpins CIMA et POIA (Régions Rhône-Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur, DIACT, ADEME, DRAAF).

Ce groupe est la structure pilote du Réseau Alpin de la Forêt de Montagne :

il apporte en particulier un appui aux opérateurs forestiers et un avis consultatif aux financeurs pour enrichir la dimension géographique, le champ thématique ou le partenariat dans les projets financés sur le territoire du massif. Plus largement, les membres du groupe de travail apportent leur connaissance de la filière pour favoriser l'émergence de projet et leur accompagnement par les programmes CIMA et POIA.

Cadre de travail multipartenarial, le Réseau Alpin de la Forêt de Montagne associe également les territoires (Chartes Forestières de Territoires, Parcs Naturels Régionaux, Pays, CDRA,...), et les représentants des professionnels de la filière forêt bois.

## Les objectifs d'un travail partenarial

Le Réseau Alpin de la Forêt de Montagne est inscrit dans la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et dans le Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA) pour « assurer une veille sur les différentes initiatives issues d'une approche territoriale de la politique forestière, et coordonner les différentes actions de soutien à la filière forestière ».

## Une animation assurée par l'URACOF

Le réseau est animé par les Communes forestières du massif réunies au sein des URACOF, bénéficiant pour cela du soutien du POIA. Les URACOF interviennent à deux niveaux :

- auprès du groupe de travail forêt- filière- bois : pour l'accompagner dans son rôle de coordination et de suivi : animation des rencontres, accompagnement et suivi de l'ensemble du dispositif piloté par le groupe de travail du Comité de Massif des Alpes
- auprès des porteurs de projets : les animateurs du Réseau Alpin de la Forêt de Montagne interviennent notamment auprès des territoires de projets pour accompagner l'ingénierie de leur projet et le développement d'actions transversales interrégionales sur des thématiques spécifiques.

## Les objectifs du réseau

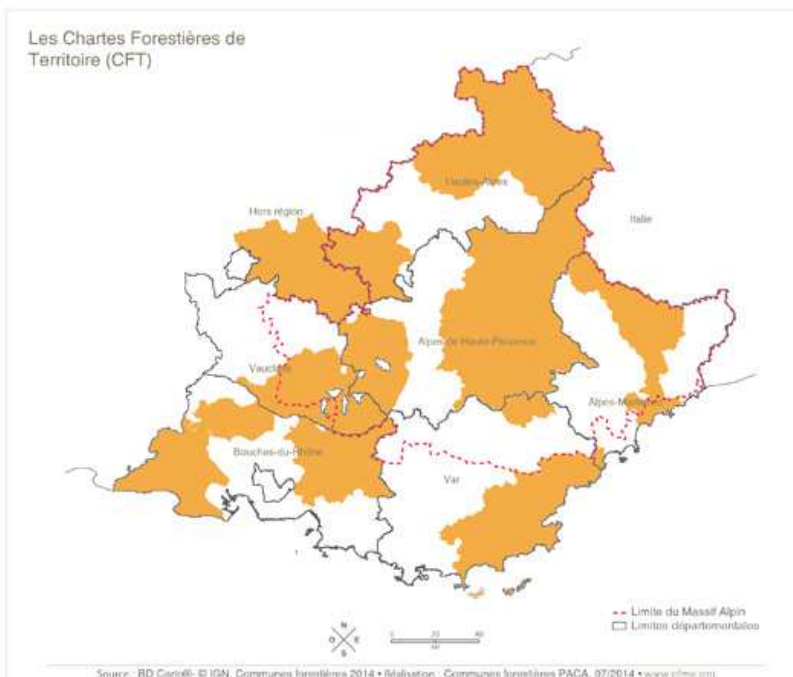
- Garantir le lien entre les territoires, les acteurs institutionnels et les axes de la CIMA, du POIA : il s'agit notamment de faire remonter les besoins, de développer le partage d'expériences, les rencontres sur les points de synergies alpines, développer l'exemplarité;
- Renforcer l'interrégionalité : en faisant vivre et évoluer le « cadre de concertation » interrégional créé autour des questions forestières;
- Concrétiser le schéma stratégique forestier du massif des Alpes : en poursuivant l'implication des acteurs alpins, et en faisant vivre les thèmes du schéma qui ne figurent pas dans la CIMA ou le POIA;
- Favoriser les échanges transfrontaliers au travers des projets INTERREG et développe le réseau comme force de proposition dans le cadre de la Convention Alpine.

## Les territoires de projets forestiers, échelle d'intervention prioritaire pour la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine

Le massif des Alpes compte aujourd'hui 30 Chartes Forestières de Territoire, qui couvrent 40% du territoire du massif, et 8 nouveaux territoires initient une réflexion pour insérer la problématique forestière dans leur projet de développement. Ce sont donc 38 territoires qui développent une politique forestière et intègrent des projets forestiers dans la politique d'aménagement et de développement durable de leur territoire. Mobiliser la ressource forestière, valoriser les produits bois alpins, utiliser l'énergie bois locale sont les axes de travail principaux.



Source: <http://www.territoiresforestiers-rhonealpes.eu/>



|                    |                                  |                                  |                                  |                                  |                       |
|--------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------|
| Interrégionalité   | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/>            | <input type="radio"/> |
| Transférabilité    | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Eco responsabilité | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Innovation         | <input checked="" type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/>            | <input type="radio"/>            | <input type="radio"/> |
| Mobilisation TIC   | <input checked="" type="radio"/> | <input type="radio"/>            | <input type="radio"/>            | <input type="radio"/>            | <input type="radio"/> |